

Energie

Les deuxièmes Assises nationales de l'Energie, dévoilent plusieurs projets entre 2013 et 2015



Organisées à Oujda en présence du Souverain, les deuxièmes Assises nationales de l'énergie ont affiché grand, l'ambition du Maroc à maîtriser ses besoins en électricité.

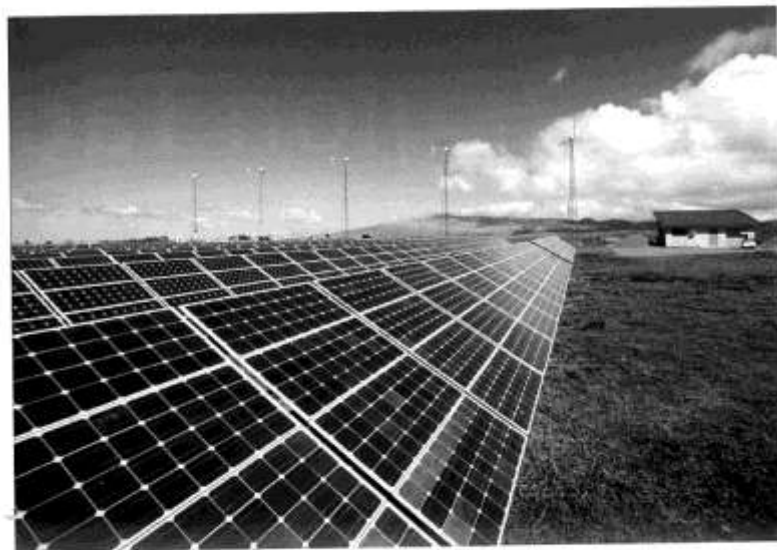
Le pays compte installer d'ici 2015, une capacité additionnelle de 3 640 MW pour un investissement de 73 milliards de DH.

Le déroulement des Assises de l'énergie, ont permis à Mme la ministre Benkhadra d'être un peu plus clair sur le futur proche du programme énergétique du pays. Il ressort que le Maroc va se lancer dans la création de deux projets hydro-électriques dont : le complexe El Menzel-Mdez et la STEP Abdelmoumen, qui totaliseront 550 MW de puissance.

A côté de ces deux projets, il y a les projets relatifs aux différents parcs éoliens de 570 MW entrant dans le cadre du programme éolien marocain et qui voit le secteur privé intervenir avec un apport de 420 MW.

Au-delà cette production éolienne, le pays veut aussi adjoindre à ces deux premières liaisons électriques avec l'Espagne, une troisième interconnexion d'une puissance de 700 MW et la réalisation de 5 500 km de lignes nouvelles en matière de transport.

Et d'apprendre de Mme la ministre, que d'ici la fin 2015, le pays disposera d'une nouvelle puissance additionnelle de 3 640 MW, pour un investissement de 73 milliards de DH.



S'agissant des projets à court-terme compris entre 2008 et 2012, il ressort que plusieurs réalisations sont dans le pipe notamment dans le cadre du plan national des ations prioritaires (PNAP), qui prévoit le renforcement de l'offre électrique afin de satisfaire la forte demande et la mise en place de mesures d'efficacité énergétique.

Déjà, Mme la ministre de l'Energie a tenu à préciser que 1084 MW de capacité nouvelle de production électrique mentionnée dans le programme électrique d'urgence, étaient déjà installées, avec le lancement de la centrale à cycle combiné de Ain Beni Mathar, le parc éolien de Tanger I, le complexe hydro-électrique de Tanafnit El Borj, la centrale de turbine à gaz de Mohammedia, les groupes diesel de Tan Tan et l'extension de la centrale diesel de Dakhla.

“ Le pays veut aussi adjoindre à ces deux premières liaisons électriques avec l'Espagne, une troisième interconnexion d'une puissance de 700 MW et la réalisation de 5 500 km de lignes nouvelles en matière de transport. ”

Dans ce même ordre d'idée, on devrait assister très prochainement, d'ici 2012, à la mise en service de la centrale de turbine à gaz de Kenitra de 300 MW, du parc éolien de Tarfaya (300 MW), et du groupe diesel de Tiznit (72 MW).

En parallèle du renforcement de la capacité actuelle en énergie électrique, il y a lieu de citer également les projets de rénovation des centrales à charbon de Mohammedia et de Jarada, de 6 turbines à gaz et de 26 usines hydroélectriques, auxquels s'ajoutent le renforcement du réseau de transport électrique national avec 2100 km de lignes nouvelles et la gestion optimale des interconnexions avec l'Espagne et l'Algérie.

Aussi, entre 2008 et 2012, c'est ainsi un total de 1 756 MW de puissance nouvelle qui auront été produites, nécessitant un investissement de 24 milliards de DH, a-t-on appris au sortir de ces troisième Assises sur l'énergie.

Au cours de cet événement d'intérêt national, il était aussi question de situer le programme solaire intégré dans sa faisabilité. Dans ce sens, il va s'en dire que ce programme prévoit la construction de 5 centrales, à Ouarzate d'une capacité de 500 MW, Ain Béni Mathar de 400 MW, Sbkhah Tah 500 MW, à Foum El Oued 500 MW et à Boujour de 100 MW.

Dans cette perspective, l'Agence marocaine de l'énergie solaire (Moroccan Agency for solar energy-Masen), a lancé en mai dernier un appel d'offres auprès de quatre consortiums sélectionnés en fonction de leur pré-qualification pour la réalisation de la première tranche de la centrale de Ouarzate, dont la mise en service est prévue pour 2014.

On note par ailleurs une accélération du programme national de production éolienne, conformément aux Hautes Directives Royales, qui précise la mise



en œuvre d'un programme marocain en la matière et qui vise la production de 2000 MW réalisables d'ici 2020.

Il convient de préciser toutefois, que 280 MW entrant dans le cadre de ce programme sont déjà mis en production et que près de 720 MW sont en développement à Tarfaya, Akhfenir, Bab El Oued, Haouma et Jbel Khalladi.

D'un autre côté, 1000 MW visant un projet intégré, seront installés dans le cadre du régime de production concessionnelle et concernent 5 parcs éoliens dont celui de Taza (150 MW), Tanger II (150 MW), Koudia El Baida à Tétouan

(300 MW), Tiskrad à Laâyoune (300 MW) et Boujdour (100 MW).

Et d'ici 2020, il faut noter que c'est ainsi près de 42% de la capacité de production électrique nationale qui sera à base des énergies renouvelables. Sachant que le plan national pour le développement des énergies renouvelables et celui sur l'efficacité énergétique, permettront de créer 50 000 postes de travail directs, dont 12000 uniquement dans le solaire et l'éolien. ■

Alain Michel MBINAH



Signature de cinq conventions

SM le Roi Mohammed VI a présidé, à cette occasion, la cérémonie de signature de cinq conventions. La première porte sur la création d'un Institut des métiers des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. La deuxième convention se rapporte à l'appui à l'investissement industriel dans les filières des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Il s'agit également d'un accord-cadre de coopération dans les domaines de la recherche et du développement du photovoltaïque. La quatrième convention concerne le renforcement de (100 MW) et l'extension de (200 MW) du parc éolien de Tanger « Abdelkhaleq Tores ». La cinquième convention « DESERTEC » est relative à la configuration commune de projets en matière d'énergie solaire.